



Objectifs

- Disposer les articles dans les rayons,
- Vérifier l'étiquetage des prix,
- Veiller à l'approvisionnement des rayons,
- Accueillir et conseiller les clients,
- Fournir les informations demandées, faire la démonstration des articles si nécessaire,
- Encaisser les paiements,
- Comptabiliser les recettes en fin de journée, vérifier les stocks et passer les commandes.

Programme de la formation

Le vendeur-conseil en magasin exerce son activité dans un environnement commercial omnicanal pour assurer la vente de produits et de services associés nécessitant l'apport de conseils et de démonstrations auprès d'une clientèle de particuliers ou parfois de professionnels qu'il accueille sur son lieu de vente. Il doit prendre en compte l'ensemble du dispositif de commercialisation : point de vente et internet. Il participe à la tenue, à l'animation du rayon et contribue aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie.

CCP 1 - Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente

- Assurer une veille sur les produits et services proposés par l'enseigne
- Contribuer à la tenue et à l'animation de l'espace de vente
- Participer à la gestion des flux marchandises

CCP 2 - Vendre et conseiller le client en magasin

- Mener un entretien de vente de produits et de prestations de services en magasin
- Consolider l'acte de vente lors de l'expérience client en magasin
- Prendre en compte les objectifs fixés pour organiser sa journée de vente



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Avoir le niveau 3 (CAP/BEP)
Compétences en communication orale et écrite ainsi qu'en bureautique



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

Nous consulter



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 4
Validation possible par bloc de compétences



Titre Professionnel Vendeur-Conseil en Magasin

Débouchés / Métiers

Poursuite d'études :

- Titre Professionnel d'Assistant Manager d'Unité Marchande de niveau 4

Métiers :

- Vendeur conseil en magasin
- Vendeur expert
- Vendeur technique
- Conseiller de vente

Évolution possible : Responsable des ventes, responsable de rayon, responsable d'un point de vente ou responsable de boutique spécialisée.

Modalités d'évaluation

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- un Dossier Professionnel (DP)
- une mise en situation professionnelle
- un entretien avec le jury

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Étude de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Brainstorming
- Plateforme de formation digitale
- Mise en situation en plateau technique...